





Introduction



L'objectif de l'EMC est d'associer dans un même mouvement la formation du futur citoyen et la formation de sa raison critique. Ainsi l'élève acquiert-il une conscience morale lui permettant de comprendre, de respecter et de partager des valeurs humanistes, de solidarité, de respect et de responsabilité.

La morale enseignée est une morale civique en ce qu'elle est en lien étroit avec les valeurs de la citoyenneté (connaissance de la République, appropriation de ses valeurs, respect des règles, de l'autre, de ses droits et de ses biens). Il s'agit aussi d'une morale laïque fondée sur la raison critique, respectueuse des croyances confessionnelles et du pluralisme des pensées, affirmant la liberté de conscience. En cela, cette morale laïque se confond avec la morale civique.

L'EMC s'inscrit dans un ensemble plus large qui rassemble, au sein des établissements scolaires, une éducation à la laïcité et aux valeurs de la République, une éducation aux médias et à l'information, un enseignement laïque des faits religieux et le parcours citoyen (ainsi que les deux autres parcours : parcours éducation artistique et culturelle et parcours avenir). L'EMC peut prendre appui sur « la réserve citoyenne », ainsi que sur les différentes actions associant les écoles et établissements avec d'autres institutions publiques.

Pour rendre les valeurs désirables par tous, la méthode est essentielle et conditionne la réussite, car les compétences visées concernent des savoir-être et des savoir-faire qui s'acquièrent progressivement et réclament de conjuguer différentes démarches pédagogiques. C'est pourquoi trois types de pratiques doivent être privilégiés :

- les gestes professionnels quotidiens des enseignants, des personnels de vie scolaire et de l'équipe de direction qui incarnent les valeurs morales et civiques : la justice, la responsabilité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le refus des discriminations, la laïcité, le respect, la dignité et la fraternité ;
- des activités pédagogiques spécifiques : débat réglé, dilemme moral, conseil d'élèves, méthode de clarification des valeurs, jeu de rôles, etc. Elles s'appuient sur des situations réelles ou fictives conduisant à traiter de questions et de dilemmes qui donnent aux élèves la possibilité de construire leur jugement moral;
- des projets coopératifs (artistiques, culturels, etc.) qui suscitent la démocratie, la prise de responsabilité et l'engagement personnel et collectif dans des pratiques participatives (conseils d'élèves, CESC, CVC, CVL, MDL), et mobilisent l'empathie, la coopération et l'entraide.





L'EMC se fonde sur l'acquisition de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire par les élèves. Ceux-ci relèvent aussi bien de l'exercice de la citoyenneté républicaine que de l'appropriation des principes de la laïcité et de la compréhension de la dimension morale de l'homme moderne. Les professeurs, pour enseigner ces programmes, peuvent ainsi mobiliser de nombreuses ressources émanant de leur champ disciplinaire, de leur culture savante, des situations de la vie quotidienne et de leurs engagements pédagogiques.

En engageant tous les enseignants, les personnels de la vie scolaire et l'équipe de direction, l'EMC participe d'un projet éducatif commun. Pour être efficace, il doit être porté par une politique éducative d'école / établissement qui établit un cadre pédagogique, rassemble de manière cohérente les attentes d'une communauté éducative, et fournit une base de prises de décisions et d'actions stratégiques coordonnées.